

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 26 septembre 2007

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
LES RESSOURCES AUR INC. (AUR)
Plan d'arrangement**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC ajusteront les contrats d'options sur actions de Les Ressources Aur Inc. (AUR) conformément au plan d'arrangement en vertu duquel Teck Cominco Limited (Teck) fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation d'AUR à un prix de 41,00 \$CA par action. Le nouveau livrable des contrats d'options AUR sera donc de 4 100 \$CA par contrat.

-

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options AUR seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 28 septembre 2007**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **AUR devient AUY**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**

Circulaire no : 150-2007

➤ **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 4 100,00 \$CA*

* La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option, et ne variera pas.

➤ **LIMITE DE POSITION ET DE LEVÉE :** À la date d'entrée en vigueur, les limites de position et de levée resteront inchangées à 75 000 contrats.

➤ **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options AUR seront transférées à la classe d'options AUY qui représentera le nouveau livrable. Veuillez prendre note que seules les transactions de clôture seront permises sur les classes d'options ajustées. Les séries existantes qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

<u>Les Ressources AUR Inc.</u>		
<u>Prix de levée actuels</u>	<u>Symbole actuel de la classe</u>	<u>Nouveau symbole de la classe</u>
14,00 \$	AUR	AUY
16,00 \$	AUR	AUY
18,00 \$	AUR	AUY
20,00 \$	AUR	AUY
22,00 \$	AUR	AUY
24,00 \$	AUR	AUY
26,00 \$	AUR	AUY
28,00 \$	AUR	AUY
30,00 \$	AUR	AUY
32,00 \$	AUR	AUY
34,00 \$	AUR	AUY
36,00 \$	AUR	AUY
38,00 \$	AUR	AUY

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR, OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale